48e ANNÉE. — N° 16.71

DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes	8 50	16f.	30f.
France et Colonies...	9 »	17f.	32f.
Etranger.....	10 »	20f.	40f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 10 c.

JEUDI 11 AVRIL 1918

SAINT LÉON, pape

SOLEIL: lever 5 h. 28; couch. 6 h. 40
LUNE: nouv. le 14; P. Q. le 18

LA RENTRÉE DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

M. Lloyd George fait connaître que la suprême période vient de s'ouvrir

TOUTES LES FORCES ANGLAISES SERONT JETÉES DANS LA BATAILLE

Les troupes envoyées en hâte par l'Amérique formeront une armée d'une " puissance formidable "

LA LOI SUR LES EFFECTIFS VOTÉE EN PREMIÈRE LECTURE

Londres, 9 avril. — M. Lloyd George a prononcé aujourd'hui à la Chambre des communes le discours qu'on attendait depuis longtemps sur la situation sur le front ouest et sur les propositions du gouvernement relatives à la question des effectifs. La salle de la Chambre des communes était comble, mais il n'y avait pas la moindre agitation. On n'a remarqué aucune démonstration quand les divers chefs politiques firent leur entrée à la Chambre. L'arrivée du premier ministre lui-même passa presque inaperçue.

Un murmure d'approbation accueillit M. Lloyd George quand il se leva. M. Lloyd George commença son discours sur un ton bas, mais sa voix s'éleva au fur et à mesure qu'il poursuivait son exposé.

M. Lloyd George a commencé ainsi son sensationnel discours :

« Nous sommes entrés dans le stage le plus critique de cette terrible guerre, dit-il. Le sort de l'empire, de l'Europe et de la liberté pour le monde entier peuvent dépendre du succès avec lequel on résistera et on parera, même la toute dernière des attaques jetées contre nous. Les recommandations du gouvernement entraîneront les plus grands sacrifices d'une grande partie de la population, sacrifices que rien ne pourrait justifier, sinon la plus extrême nécessité et le fait que nous combattons pour tout ce qui est essentiel et le plus sacré : la vie nationale. »

Traitant des circonstances qui ont amené la situation militaire présente, M. Lloyd George expose ceci :

La situation respective des adversaires

« Malgré les lourdes pertes de 1917, notre armée de France était considérablement plus forte au 1er janvier 1918 qu'au 1er janvier 1917. Jusqu'en octobre ou novembre 1917, la proportion des forces combattantes en France était de **deux allemandes à trois alliées.**

» Alors, survint l'effondrement de la Russie. Malgré le nombre très considérable de divisions allemandes amenées de l'est à l'ouest et une certaine aide autrichienne, quand la bataille commença, les forces combattantes de toute l'armée allemande sur le front Ouest n'étaient pas complètement égales aux forces combattantes des alliés. Les Allemands étaient légèrement inférieurs en infanterie, inférieurs en artillerie, considérablement inférieurs en cavalerie, et indubitablement inférieurs en forces aériennes.

» Ils ont eu cependant un ou deux grands avantages : l'avantage initial de prendre l'offensive, de savoir où ils entendaient attaquer et de connaître les proportions et le moment de l'attaque. Le chef d'état-major général Wilson arriva à cette conclusion qu'une attaque allait se produire au sud d'Arras, sur un front étendu, et allait être exécutée par 95 divisions et que les Allemands cherchaient à percer les lignes britanniques.

» Il y avait encore un autre avantage que les Allemands possédaient : l'unité de commandement. »

M. Lloyd George dit alors qu'on lui rapporta à lui Lloyd George les paroles suivantes du kaiser à l'ex-roi Constantin : « Je les battrai parce qu'ils n'ont pas l'unité de commandement. »

Le premier ministre poursuit : « C'était un avantage sérieux, évidemment; avec deux commandements séparés, le problème était difficile; il est très difficile d'ajuster la balance du risque, et un général est toujours porté à accorder à son armée le bénéfice du doute, parce que si quelque chose va mal, il en est tenu responsable.

» Enfin, le temps sec et brumeux a aidé l'ennemi, qui put avancer sur un terrain où personne n'aurait pu raisonnablement s'attendre à ce que ce fût possible. Grâce au brouillard, les Allemands étaient réellement dans quelque endroit, à quelques mètres de notre ligne du front, avant que leur approche fût connue.

Une heure critique

» A un moment donné, la situation fut critique. L'ennemi perça entre notre troisième et notre cinquième armée. Mais la situation fut réparée par la conduite magnifique de nos troupes, qui se retirèrent dans un ordre parfait en rétablissant la liaison entre les deux armées et en déjouant le but de l'ennemi.

» Une fois de plus, le courage du soldat britannique, qui se refuse à admettre la défaite, sauva l'Europe. » (Applaudissements.)

M. Lloyd George dit que son éloge s'adresse à toute l'armée : généraux, officiers et soldats; il ne trace pas de distinction.

« En attendant que les faits aient été examinés et exposés devant le gouvernement par les conseillers militaires, le cabinet de guerre a pensé d'ailleurs qu'il était nécessaire de rappeler le général Gough jusqu'au jour où seront connues toutes les circonstances qui ont amené le repli de la 5e armée. »

L'arrivée des réserves françaises

M. Lloyd George rend ensuite un hommage chaleureux aux réserves françaises pour la rapidité avec laquelle elles arrivèrent :

« C'est un des faits les plus remarquables de l'organisation de la guerre. Grâce aux efforts de nos hommes et à l'assistance loyale des Français, la situation s'est stabilisée pour le moment; mais il est manifeste que les Allemands préparent une autre et peut-être plus forte attaque contre l'armée alliée.

Les renforts anglais

» Quoique l'ennemi ait échoué jusqu'à présent dans son but principal, qui était de séparer les armées britanniques et françaises, **nous serions coupables d'une erreur grave et fatale, si nous sousestimions la gravité de ce qui suivra.**

» Le cabinet a pris toutes mesures pour envoyer des renforts et jamais un si grand nombre d'hommes n'a traversé la Manche en si peu de temps. (Très bien.)

» Quant à ce qui concerne le nombre de canons, de mitrailleuses et de prisonniers pris par les Allemands, il y a une grande exagération de la part de l'ennemi, et le ministre des munitions n'est pas seulement à même de remplacer ces canons et ces mitrailleuses, mais il a des réserves de munitions très importantes. Il en est de même pour les forces aériennes, qui ont fait merveille pendant le repli. »

Après avoir dit qu'il a pleine confiance que les armées, les généraux et les soldats seront entièrement prêts pour la prochaine bataille, M. Lloyd George parle du secours effectif apporté par les Américains dans des circonstances dramatiques.

Le généralissime Foch

« Après le début de la bataille, non seulement le gouvernement, mais les commandants des armées en campagne, étaient si convaincus de l'importance de l'unité stratégique la plus complète qu'ils tombèrent d'accord sur la nomination du général Foch à la direction suprême de la stratégie de toutes les armées alliées du front ouest. »

M. Lloyd George représente le général **Foch comme un des plus brillants soldats d'Europe**, et fait remarquer que lorsque nous étions dans une situation similaire à la première bataille d'Ypres, il y amena très rapidement l'armée française par tous les moyens concevables, et indubitablement aida à gagner la bataille.

On ne peut pas avoir de doute quant à la loyauté et à l'esprit de camaraderie du général Foch, et M. Lloyd George ne doute aucunement que l'arrangement soit exécuté non seulement à la lettre, mais dans l'esprit de la lettre.

« L'unité stratégique, dit-il, est la condition fondamentale de l'unité, et ne peut être maintenue que par la coopération complète entre le gouvernement et les généraux, et elle a indiscutablement l'opinion publique derrière elle. »

M. Lloyd George supplie la nation de rester unie en faveur de l'unité du contrôle des opérations stratégiques de nos armées.

« Au front, poursuit l'orateur, nous combattons un ennemi très puissant, et pour autant qu'il ait obtenu des victoires, il les doit principalement à l'unité de concentration supérieure de ses plans stratégiques et de ses arrangements. »

Les autres fronts anglais

M. Lloyd George ridiculise l'idée que les forces britanniques ont été gaspillées dans des opérations secondaires. Sans les divisions françaises et britanniques en Italie, l'armée autrichienne eût été libre de jeter toute sa force sur le front ouest.

« Au sujet de Salonique, la seule chose que fit le gouvernement actuel, fut de réduire nos forces à Salonique de deux divisions.

» Quant à ce qui concerne l'armée de Mésopotamie, il n'y a qu'une division de troupes blanches.

» En Egypte et en Palestine ensemble, il y en a seulement trois, le reste étant des Indiens ou des troupes mixtes.

» Sans les coups infligés aux Turcs, que serait-il advenu ? Les Turcs auraient aidé les Allemands sur le front occidental comme ils les ont aidés à l'est; mais ils furent attaqués en Mésopotamie et en Palestine, **où les deux armées turques furent détruites.**

» **L'ennemi a pris la décision définitive d'obtenir cette année un résultat définitif, ce qui signifie que la bataille sera prolongée de la mer du Nord à l'Adriatique.**

» Tout dépend de la question du maintien de nos armées en force jusqu'à la fin; or, avec l'aide américaine, nous pouvons faire cela ! » (Très bien.)

Militaires jusqu'à 55 ans

Discutant les dispositions du projet de loi sur les effectifs, M. Lloyd George dit :

« La première proposition est d'étendre l'âge militaire à cinquante ans, et dans certains cas spécifiés, **les hommes possédant des qualités spéciales d'entraînement et d'expérience seraient appelés jusqu'à cinquante-cinq ans.** »

L'Irlande soumise au recrutement mais autonome

Abordant alors la grave question du statut de l'Irlande, M. Lloyd George établit ainsi la politique de son gouvernement :

« Il n'est pas possible de justifier plus longtemps l'exclusion de l'Irlande, et voilà pourquoi **je propose d'étendre la loi sur le service militaire à l'Irlande dans les mêmes conditions qu'à la Grande-Bretagne.**

» Le gouvernement a l'intention de demander sans délai au Parlement d'adopter des mesures de gouvernement autonome pour l'Irlande.

» Le rapport de la convention irlandaise fournit l'occasion d'engager la question avec un certain espoir de succès. »

M. Lloyd George espère qu'il sera possible de faire passer le projet de loi sur les effectifs cette semaine.

Il faut gagner la bataille engagée

« Le gouvernement regrette d'avoir à proposer des recommandations violentes qui porteront préjudice à tant de branches du commerce, mais en présence de la grave situation, aucun gouvernement ne voudrait accepter la responsabilité de prendre moins.

» Je ne veux pas dire que si, par hasard ou par mauvaise fortune, la bataille tournait à notre désavantage, la guerre serait terminée; parce que, tant que nous aurons un navire qui flotte, nous n'accepterons pas la paix allemande. Mais si la bataille est gagnée, et je crois qu'elle le sera, le sort du prussianisme est tranché.

» L'ennemi a attaqué au moment où sa force est à son point culminant. Nous avons été abandonnés par un allié puissant et un autre allié encore plus puissant n'était pas encore prêt à mettre en avant le dixième de sa force.

» Si nous désirons éviter la guerre pour une longue période, cette bataille doit être gagnée maintenant, et pour la gagner, nous devons être prêts à y jeter toutes nos ressources. Il y aura toujours, jusqu'à la fin, les raisons de faire de plus grands sacrifices, mais s'ils sont consentis avec cet esprit de dévouement illimité avec lequel nos braves soldats en France combattent, il y a bien des raisons d'avoir confiance dans notre pays. »

Parlant de l'offensive allemande et des mesures pour remplacer les pertes, M. Lloyd George dit :

« Des renforts, dit-il, ont été aussitôt envoyés au delà de la Manche à raison de plus de 30,000 hommes par jour. Il n'y a eu aucun mort pendant ce transport. Nous avons pris d'autres mesures. Nous nous sommes adressés immédiatement à l'Inde, aux autres colonies autonomes, et nous en avons reçu des réponses vibrantes et encourageantes.

» M. Wilson a répondu immédiatement et avec un empressement généreux qui nous fait chaud au cœur et qui, au point de vue du nombre des combattants promis, a dépassé tout ce que nous espérions. La Chambre n'exigera pas de moi les chiffres des contingents que nous attendons d'Amérique, mais les renforts mensuels d'infanterie et de mitrailleuses sur lesquels nous pouvons compter maintenant pour les mois qui vont suivre et pour lesquels il nous est possible de garantir le transport, s'élèveront à eux seuls à un chiffre de nature à constituer une armée d'une puissance formidable.

» L'ennemi, se rendant compte qu'il a aujourd'hui sur le front ouest une supériorité numérique qu'il ne retrouvera plus jamais, s'est lancé dans cette série de batailles dans l'intention d'obtenir une victoire décisive. Il est forcé de le faire en raison de la situation économique de l'Allemagne et encore davantage de l'épuisement de l'Autriche, de la lassitude de ses principaux alliés, et parce qu'il sait **qu'à mesure que chaque mois se passe, les armées américaines bien entraînées accourent sur le champ de bataille.** L'ennemi, par conséquent, va poursuivre ses avantages avec le mépris le plus impitoyable pour la vie de ses soldats. Cette crise peut durer des semaines, des mois et nous mener jusque dans une cinquième année de guerre. Néanmoins, les prévisions que nous n'avons pas cessé de faire nous permettent d'envisager la continuation de la guerre jusqu'en 1919 au bas mot, et le gouvernement se serait mal acquitté de ses devoirs s'il s'était contenté de s'en tenir aux mesures déjà prises. »

Voilà pourquoi il propose aujourd'hui cette nouvelle loi sur les effectifs.

M. Asquith appuie énergiquement le gouvernement

Après M. Lloyd George, M. Asquith, prenant la parole, dit qu'il faut réserver pour plus tard les commentaires relatifs aux détails du projet de loi. La seule pierre de touche à laquelle il convient de soumettre la loi est la question de savoir si les résultats, au point de vue militaire, primeront toutes les autres considérations :

« Jamais, dit-il, la cause des alliés n'a été mise en un péril si grave, et on ne peut la sauver que par un effort suprême et soutenu. »

Après avoir payé un brillant tribut d'éloges à la magnifique abnégation de l'artillerie qui a couvert la retraite, M. Asquith ajoute :

« Tant qu'un pareil esprit animera l'armée, on ne désespérera jamais de la victoire. Si nous sommes en présence du danger le plus grave qui ait jamais menacé notre empire, nos alliés, le sort de l'humanité et la liberté, il n'y a aucun sacrifice que cette Chambre, qui représente le peuple, ne soit préparée à faire pour sauver le monde de la pire des catastrophes qui ait jamais surgi devant lui. »

L'orateur conjure la Chambre d'aborder le projet de loi dans cet esprit.

Le nationaliste irlandais Devlin demande l'ajournement du débat.

Pendant une heure, la Chambre discute sa motion.

Le gouvernement ayant proposé la clôture, celle-ci est votée par 310 voix contre 85, puis **la motion d'ajournement est repoussée par 325 voix contre 80.**

Le projet de loi voté

La Chambre reprend la discussion de la loi.

Le projet est adopté en première lecture par 299 voix contre 80.

En Grèce

LA MOBILISATION

Athènes, 9 avril. — Un décret royal appelle sous les drapeaux :

1° Les hommes de toutes classes appartenant aux classes 1909 à 1914 inclusivement de la 3e région militaire, soit Patras, Nauplie, Missolonghe, etc., tenus jusqu'à ce jour à l'état de mobilisation;

2° Les hommes de la même région des classes 1915 à 1917 qui ne se trouvent pas sous les drapeaux. Ils devront rejoindre au plus tard pour le 27 courant (nouveau style).

Le gouvernement a déposé un projet de loi punissant de la peine de mort ceux qui incitent à la désertion et à l'insoumission.

L'INTERVENTION GRECQUE

Athènes, 9 avril. — Au cours de la séance de la Chambre, M. Glavas, député de Patras, exaltant la lutte des alliés en faveur des droits de l'humanité, a proposé que la Chambre adresse son salut aux Chambres des grandes nations démocratiques dont les actes héroïques resteront profondément dans l'âme grecque.

M. Venizelos, prenant la parole, a fait les déclarations suivantes :

« Nous ne pouvons pas laisser passer, je crois, la proposition du député de Patras sans que la Chambre adresse unanimement aux combattants son admiration pour ce qu'ils ont accompli et sa foi dans ce qu'ils accomplissent. La Chambre doit aussi exprimer à la nouvelle armée grecque qui s'organise sa conviction que, en se rendant sur le front et en s'unissant aux troupes qui combattent déjà, elle formera une puissante phalange qui, par ses exploits, donnera à la Grèce les moyens de défendre avec efficacité ses intérêts nationaux au Congrès de la paix. »

Les députés et les tribunes ont accueilli ces déclarations par de vifs applaudissements et des acclamations.

Le relèvement des taux des pensions

M. Charles Chaumet, député de la Gironde, a reçu de M. le Ministre des finances la lettre suivante :

« Mon cher Collègue,

» Vous avez bien voulu me demander pour quels motifs les relèvements de taux consentis par la loi du 10 juillet 1917 sur les pensions pour infirmités en cas de cécité absolue ou d'amputation de deux membres, et par le décret du 29 décembre 1917 concernant les gratifications de réforme de la première catégorie n'ont pas été étendus corrélativement à toutes les pensions d'invalidité et aux gratifications de réforme des autres catégories.

» J'ai l'honneur de vous informer que le régime institué par la loi et le décret précités n'est qu'une anticipation de la réforme générale des pensions et gratifications d'invalidité. Le gouvernement a pris l'initiative de ces textes afin d'améliorer dès maintenant et sans attendre le vote définitif de la réforme des pensions le sort des blessés les plus gravement atteints. Les indemnisations allouées aux autres victimes militaires des hostilités seront relevées, avec effet rétroactif, lorsque sera promulgué le projet de loi sur les pensions qui vient d'être voté par la Chambre et qui est actuellement soumis à l'examen des commissions du Sénat.

» J'ajoute que ce projet de loi prévoit l'extension aux officiers du régime des gratifications de réforme qui ne s'applique présentement qu'aux sous-officiers et soldats.

» Agréez, etc. »

LES RÉVÉLATIONS DE BOLO

Elles ne paraissent pas avoir grande importance

Paris, 10 avril. — Le but que Bolo se proposait d'atteindre, il l'a atteint. Il a voulu gagner du temps, prolonger son existence de quelques heures, vivre un peu de rabiot. Il a réussi. Il a gagné du temps c'est vrai, mais ce temps, les magistrats s'efforcent de l'abréger. Ils ont, avec une scrupuleuse conscience, entendu les déclarations du condamné à mort; avec une conscience non moins scrupuleuse ils vérifient ses déclarations. Il y aura encore des confrontations, on entendra des témoignages : rien ne sera négligé pour que rien des « révélations » de Bolo ne reste dans l'ombre. Tous les interrogatoires, toutes les confrontations se feront à la Santé, afin d'éviter le transfert du pacha au Palais. Malgré l'audace avec laquelle il a suspendu le dénouement, l'impression qu'il a laissée est tout le contraire de l'assurance. Vieilli, les traits tirés, les cheveux presque blancs, hésitant dans sa démarche comme dans sa parole, on devine que les forces l'abandonnent peu à peu et que l'anxiété l'étreint.

Les révélations de Bolo ne paraissent pas avoir l'ampleur et l'importance que beaucoup leur attribuent. Ce n'est pas une « affaire formidable », mais un épisode à sensation dans le long procès de l'aventurier.

Des informations dont nous garantissons la rigoureuse authenticité, nous permettraient de faire connaître très exactement la plus grande partie des révélations de Bolo, d'indiquer aussi dans les moindres détails ce que révéla l'une des diverses confrontations que ces déclarations ont entraînées et auxquelles il a été procédé depuis à la prison de la Santé, dans la cellule même du condamné à mort.

S'il est interdit pour l'instant d'écrire le nom des personnages mis en cause, il n'est point défendu de les prononcer. Au Palais, à la Chambre, dans les salles de rédaction, on connaît, une partie tout au moins, des déclarations du condamné à mort.

Bolo, dimanche soir, aurait dénoncé la tentative d'exécution d'un complot contre la sûreté de l'Etat, citant certains noms, notamment celui d'un ancien directeur de journal. A la suite de cette déclaration, l'exécution fut différée et Bolo fut confronté lundi avec le journaliste qu'il avait désigné.

Nous nous inclinons devant l'interdiction qui nous est faite de ne rien publier pour le moment.

Je n'irai pas seul à Vincennes !

« Jamais le condamné ne s'est laissé aller à des confidences vis-à-vis des gardiens, nous dit une personne qui est tenue au courant presque jour par jour des faits et gestes de Bolo. S'il a été pris un jour du besoin de parler, de se soulager en n'étant plus le seul à porter le poids d'un secret, besoin si fréquent chez les condamnés, il a admirablement su le réfréner : Bolo sait se taire.

» Une fois pourtant, il y a de cela quelques jours à peine, il a dit à deux gardiens : « J'irai à Vincennes, c'est entendu. Mais je » ne serai pas seul. D'autres y viendront » avec moi. »

» Les gardiens ont essayé de savoir quels étaient ces autres; mais ils ne purent y parvenir : Bolo ne dit plus un mot. Et je vous assure que si une indiscrétion est commise au sujet des révélations qu'il vient de faire, elle ne viendra pas de lui. Encore une fois, Bolo sait se taire. »

Un de nos confrères rappelle que le 5 février il a publié une interview de Mme Bolo qui déclarait hardiment : « Mon mari ne sera pas exécuté. Il parlera certainement à la dernière minute. On saura tout. »

L'opinion de l'avocat de M. Caillaux

Peu de députés sont venus hier dans les couloirs de la Chambre, et l'on en fut réduit toute la journée aux conjectures en ce qui concerne la nouvelle affaire Bolo.

L'arrivée de Me Ceccaldi troubla un moment cette monotonie. Au groupe qui l'entoura aussitôt, il déclara qu'il était fort satisfait du coup de théâtre qui venait de se produire. On prête à Me Ceccaldi cette autre déclaration faite dans les couloirs du palais :

« C'est une ignominie, se serait écrié le combatif défenseur de Caillaux. C'est une manœuvre du gouvernement pour renforcer des charges qu'on reconnaît insuffisantes. »

Les deux femmes du condamné

On sait que Mme Bolo-Soumaille demandait le divorce pour cause de bigamie. De son côté, le pacha fit plaider la nullité d'une union contractée en République Argentine voici près de vingt-cinq ans. Or, Bolo ayant été débouté de son instance, fit appel après sa condamnation à mort, mais cet appel n'en était pas moins recevable, puisque les divers pourvois formés par le client de Me Salle n'avaient pas encore été rejetés.

Si Bolo avait été fusillé, la première Mme Bolo devenait naturellement veuve; elle demeurait Mme Bolo, puisque le tribunal ne s'était pas encore prononcé et que le divorce n'était par conséquent pas transcrit. Mais si le pacha n'était pas fusillé avant que vînt l'appel qu'il a fait quant à la nullité de son premier mariage, cet appel ne pourrait néanmoins plus être pris en considération par le tribunal, puisque Bolo, condamné à mort, ne peut plus ester en justice.

Dans ces conditions, on le voit, l'affaire se complique, car si la première femme du pacha reste, comme c'est probable, Mme Bolo, la deuxième ne peut plus être Mme Bolo, à moins que le temps ne permette de prononcer le divorce pour bigamie aux torts et griefs du pacha et à la requête de sa première épouse.

En attendant, la première épouse, la seule légitime aux yeux de la loi, a droit à l'héritage.

Vers le dénoûment

Bolo, mis en demeure de dire tout ce qu'il savait, à en croire les bien renseignés, ne pourrait donner une sorte de feuilleton quotidien de révélations. Le sujet sera bientôt épuisé. Et le denoûment surviendrait sans doute dans très peu de jours.

Suzy Depsy interrogée

Paris, 9 avril. — Le lieutenant Gazier, poursuivant l'instruction de l'affaire Tremblez et consorts, a interrogé, en présence de Me Lucien Leduc, l'actrice Suzy Depsy, inculpée elle aussi de commerce avec l'ennemi.

La maîtresse de Tremblez a déclaré que jamais elle n'avait soupçonné que les relations entretenues par son ami avec Rosenberg et Bettelen soient de nature à faire courir un danger quelconque à la défense nationale. Tout au contraire, elle savait que le but poursuivi par Tremblez était de faire arrêter Margulies. Elle a collaboré dans la mesure où elle l'a pu à la réalisation du but poursuivi par son ami, rien de plus.

Suzy Depsy a reconnu que, comme Jay, elle avait omis de remettre à Tremblez un chèque de 5,000 fr. adressé par Rosenberg, son fondé de pouvoirs.

Plus de sursis d'appel en ce moment

Paris, 10 avril. — Le ministre de la guerre fait connaître qu'en raison des nécessités militaires actuelles, la mise en sursis d'une catégorie quelconque de mobilisés n'est à prévoir pour le moment.

LA GIGANTESQUE BATAILLE OCCIDENTALE

Forte diversion contre les Anglo-Portugais de La Bassée à Armentières

Violentes attaques repoussées au sud de la Somme et sur l'Oise

Paris, 10 avril. — Comme nous le supposions hier, l'ennemi a, dans la journée du 9 avril, porté son effort au nord d'Arras, entre La Bassée et Armentières, dans un secteur tenu par les troupes britanniques et portugaises. Déjà la veille il avait violemment bombardé avec des obus toxiques les arrières lignes britanniques. C'était la préparation de l'attaque qu'il méditait pour le lendemain.

Le 9 avril, au point du jour, l'activité de l'artillerie allemande s'est intensifiée sur le front depuis le canal de La Bassée jusqu'au sud d'Armentières, puis, à la faveur d'une brume épaisse, qui lui a permis de s'avancer sans être aperçu, l'ennemi a pénétré dans les positions alliées vers Neuve-Chapelle, Fauquissard et la ferme La Cordonnière. Ces trois points se trouvent à l'est et très près de la grande route qui va de La Bassée à Armentières par Neuve-Chapelle et Fleurbaix. En fin de journée, les Portugais ont été repoussés au centre et les Anglais qui étaient à leur gauche se sont repliés jusqu'à la Lys, entre le bas Saint-Maur et Estaires. Le bas Saint-Maur est à 5 kilomètres et demi au sud-ouest d'Armentières, et Estaires à 6 kilomètres en amont de lui. Laventie et Richebourg-Saint-Waast ont été pris par l'ennemi; mais nos alliés ont pu maintenir leurs positions aux deux ailes, c'est-à-dire à Fleurbaix et à Givenchy. La bataille continue.

En définitive, l'attaque allemande qui s'est produite sur un front de 20 kilomètres a réalisé au centre, c'est-à-dire à hauteur de Neuve-Chapelle, une avance de près de 5 kilomètres, mais ce n'est pas ce gain de terrain qui constitue le côté le plus regrettable du repli. Ses inconvénients, tout le monde le comprend en regardant la carte, résident dans la difficulté de diriger sur le point d'attaque des réserves en nombre suffisant pour contenir cette nouvelle agression, si, comme c'est à craindre, l'ennemi y consacre une grande partie des forces disponibles qu'il a dans les Flandres. A ce point de vue, la zone d'attaque était bien choisie. Elle l'était également sous d'autres rapports, puisque l'ennemi se rapproche de Béthune et menace les importants charbonnages de cette région.

Pour toutes ces raisons, mais surtout pour celles qui sont du domaine stratégique, la situation va encore passer par une nouvelle phase très sérieuse. Espérons que par une diversion habile nous saurons et pourrons la conjurer.

Général MARABAIL.

L'attaque entre Armentières et La Bassée

Front britannique, 10 avril. — L'attaque entre La Bassée et Armentières a été probablement faite avec l'intention d'approfondir le saillant prononcé que font les lignes allemandes dans nos positions entre Givenchy et Fleurbaix, et dans l'espoir de forcer nos troupes à se replier de part et d'autre par suite de la pression énorme exercée sur leurs flancs. Le terrain est entièrement plat et marécageux, sauf à Givenchy, où s'élève seulement une légère éminence dénommée colline. En certain endroit, la ligne est constituée uniquement de parapets reposant sur la boue, au lieu des tranchées ordinaires creusées en terre ferme. L'ennemi a l'avantage que lui donnent les falaises d'Aubers, situées immédiatement derrière son front, et qui lui procurent un poste d'observation ayant vue sur une grande partie de la contrée qu'il aspire à occuper.

De minuit à quatre heures, ce matin, les canons ont cessé de se faire entendre. A quatre heures cinq, ils ont déclenché un feu concentré sur la ligne allant du nord d'Armentières jusque près de Lens. A cinq heures et demie, le feu a cessé au sud du canal, mais il a continué pendant six nouvelles heures autour d'Armentières.

Les troupes portugaises occupent une partie de ce secteur. L'infanterie allemande, massée en rangs serrés, comme d'habitude, était en forces grandement supérieures; cependant, les Portugais défendirent vaillamment leurs tranchées.

A Givenchy, les troupes britanniques avaient repoussé les attaques successives dirigées sur cette petite hauteur sur le front de Fleurbaix. Aussi les combats n'ont pas cessé.

On sait, par des déclarations de prisonniers, qu'en un seul point de l'attaque quatre divisions au moins ont été engagées.

Les pertes badoises ne seront plus publiées

Zurich, 10 avril. — Le gouvernement badois vient d'annoncer qu'il cesse de publier la liste des pertes, ce qui prouve qu'il a intérêt à les cacher.

Communiqués français

Du 9 Avril (23 heures)

Au nord de MONTDIDIER, l'artillerie ennemie, violemment contrebattue par la nôtre, a bombardé plusieurs points de nos positions.

Dans la région de HANGARD-EN-SANTERRE, nos feux ont empêché une attaque allemande de déboucher de ses lignes.

Nous avons repoussé une tentative de l'ennemi à l'ouest de NOYON, dans le secteur de BIERMONT.

Sur la rive gauche de l'OISE, lutte d'artillerie intermittente. Nos batteries ont pris sous leurs feux et dispersé des rassemblements ennemis dans la région de COUCY-LE-CHATEAU.

Aucun événement important à signaler sur le reste du front.

Du 10 Avril (14 heures)

La nuit a été marquée par une série d'actions locales entreprises par l'ennemi sur plusieurs points du front.

Dans la région de HANGARD-EN-SANTERRE, les Allemands ont prononcé, hier en fin de journée, une attaque puissante précédée d'une forte préparation d'artillerie. Un combat acharné s'est engagé pour la possession du village, qui a passé de main en main. Vers trois heures du matin, une contre-attaque de nos troupes nous a rendu entièrement le village et le cimetière.

Au même moment, une tentative de l'ennemi pour nous chasser des bois à l'OUEST DE CASTEL a subi un sanglant échec.

A l'ouest de NOYON, les Allemands n'ont pas été plus heureux dans la région de SUZOY. Là encore nos troupes ont brisé les efforts de l'ennemi, qui a accru le chiffre de ses pertes sans obtenir de résultat.

Au nord-est du MONT RENAUD, nos reconnaissances ont fait des prisonniers et capturé deux mitrailleuses.

Sur la RIVE GAUCHE DE L'OISE et dans la REGION DU CANAL, lutte d'artillerie intermittente.

AU NORD-OUEST DE REIMS, nous avons réussi une incursion dans les lignes ennemies et fait des prisonniers.

Grande activité des deux artilleries sur la RIVE GAUCHE DE LA MEUSE, en FOREST D'APREMONT et en WOEVRE, dans la région de FLIREY.

Communiqués anglais

Du 9 Avril (soir)

Ce matin, après un intense bombardement de nos positions depuis le canal de LA BASSEE jusqu'au voisinage d'ARMENTIERES, d'importantes forces ennemies ont attaqué les troupes britanniques et portugaises qui tenaient ce secteur de notre front.

Favorisé par une brume épaisse rendant difficile l'observation, l'ennemi a réussi à pénétrer dans ses positions alliées dans le voisinage de NEUVE-CHAPELLE, de FAUQUISSART et de la ferme de LA CORDONNERIE.

Après un combat qui a duré toute la journée, l'ennemi a réussi à repousser au centre les troupes portugaises et à une aile les troupes britanniques jusqu'à la LYS, entre ESTAIRES et BAC-SAINT-MAUR.

Nous maintenons nos positions aux deux ailes, aux environs de GIVENCHY et de FLEURBAIX. En ces deux points, il y eut un vif combat et l'ennemi fut repoussé.

RICHEBOURG-SAINT-VAAST et LAVENTIE ont été pris par l'ennemi. La lutte continue violente sur tout le front.

Au cours de la journée, un engagement de moindre importance a eu lieu sur le front britannique au sud d'ARRAS, au cours duquel nous avons fait quelques prisonniers.

Richebourg-Saint-Vast (942 habitants) et Laventie (3,900 habitants) sont deux localités situées entre La Bassée, au sud, et Armentières, au nord, sur une ligne qui passe à environ 19 kilomètres directement à l'ouest de Lille. Cette ligne est donc celle du nouveau front en ces régions.

Du 10 avril (après-midi)

Sur le front de bataille, au nord du CANAL DE LA BASSEE, la lutte a continué avec acharnement hier au soir et pendant la nuit.

Nos troupes tiennent la ligne de LA LAVE à LA LYS et sont violemment engagées sur le travers, près du point de passage, à ESTAIRES et à PARC-SAINT-MAUR.

Sur le front sud de l'attaque, GIVENCHY, où les Allemands étaient parvenus à pénétrer, a été repris un peu plus tard par une brillante contre-attaque de la 55e division. Elle a fait au cours du combat dans ce secteur 750 prisonniers.

De bonne heure, ce matin, l'ennemi ouvrit un violent bombardement sur nos positions, à l'est et au nord d'ARMENTIERES, jusqu'au canal d'YPRES-COMMINES.

On signale que le combat d'infanterie aurait commencé dans la partie sud de cette zone.

Au *SUD DE LA SOMME*, des actions locales ont eu lieu hier au soir sur certains points du front britannique. La situation reste sans changement.

LES JOURNAUX

Paris, 10 avril. — L'attaque que vient de lancer le prince héritier Ruprecht de Bavière entre La Bassée et Armentières, montre, dit M. Marcel Hutin *(Echo de Paris)* que :

La grande idée du commandement allemand reste invariablement fixée sur l'objectif : *désorganiser les communications britanniques, en attaquant par surprise avec de grands moyens, pour trouver le point où on pourrait rejeter nos alliés vers la mer, dans une région où le concours français ne pourrait pas surgir rapidement.*

La région entre La Bassée et Armentières était donc choisie à souhait. En réalité, les Boches réservaient cette attaque pour le lendemain de la chute d'Amiens. Il était clair que cette offensive ne devait se déclencher que lorsque la soudure entre les armées françaises et anglaises aurait sauté entre Montdidier et Amiens. Ne pouvant réaliser, grâce à Foch, ce travail d'Hercule, l'ennemi, pressé d'en finir, a joué son troisième acte avant d'avoir pu, comme il l'entendait, mener à bien la fin du premier, et après avoir raté son deuxième, qui consistait, le 2 avril, à prendre Longueau et Amiens.

LAISSONS DONC FAIRE FOCH

Bouchavesnes *(Oui)* estime qu'il est inutile de se livrer à des hypothèses aussi ingénieuses qu'hasardeuses; et il écrit ces paroles pleines de sagesse :

En France comme en Allemagne, il n'a pas manqué de gens avertis pour répondre à la question du jour : Pourquoi la bataille s'arrête-t-elle en Picardie ? Cependant il est inutile de se creuser la cervell pour échafauder les thèmes stratégiques les plus savants quand on a sous la main les plus simples explications.

Les Allemands n'avancent plus devant Amiens parce qu'ils ont été arrêtés. Ils ont eu la surprise désagréable de nous voir parer un coup qu'ils croyaient décisif. Ce qui prouve bien que leur coup a raté, c'est qu'ils ont été obligés de préparer autre chose. C'est parce qu'eux ou nous préparons autre chose, qu'on ne se bat pas. Prenons patience; c'est Hindenburg qui le dit; et surtout n'anticipons pas sur les événements. A quoi bon jouer les prophètes ? Il faut se contenter des prévisions dictées par le bon sens. Elles doivent laisser croire que le Boche, dont l'imagination en cours d'opération n'est pas la qualité dominante, ce qui après tout a quelquefois du bon, s'entêtera dans son idée : cogner à tour de bras sur l'armée anglaise pour la mettre hors de combat. Les événements d'aujourd'hui semblent donner raison à cette hypothèse.

Ne nous hâtons pas d'en tirer des conclusions et laissons à l'armée française et au général Foch le soin de faire la guerre.

On devrait afficher au café du Commerce quelques sages conseils, et entre autres celui-ci : que le sort d'armées de millions d'hommes ne se règle pas en huit jours. Nous avons assez réclamé un généralissime. Maintenant que nous en avons un et un bon, laissons-le faire tout seul de la stratégie.

Lorsqu'il y a accalmie, que l'arrière pense au passé tout récent; il y trouvera des raisons d'espérer sans avoir besoin d'en chercher ailleurs.

En Allemagne

Un important conflit

Ludendorff l'emporte sur le chancelier

Zurich, 10 avril. — La nouvelle que le chancelier Hertling renonçait subitement à prononcer son grand discours, a provoqué dans les milieux politiques allemands la plus grande stupeur, attendu que les leaders les plus influents du Reichstag avaient déjà été mis au courant des grandes lignes de cet exposé. Cette décision du chancelier de l'empire est attribuée au nouveau et grave conflit qui aurait éclaté entre le grand quartier général, plus spécialement le général von Ludendorff et le gouvernement impérial.

Ludendorff se serait opposé formellement, en menaçant de se retirer séance tenante, à ce que Hertling et Czernin reprissent la série de leurs discours sur la paix, sous le prétexte que de pareilles

DÉPÊCHES DE LA NUIT DERNIÈRE

LA BATAILLE

Comment l'Allemagne engagea la partie

(De notre correspondant spécial accrédité auprès des armées)

Aux armées, 9 avril 1918. — L'inquiétude de l'ennemi se manifeste par une série de reconnaissances poussées un peu sur tous les points de ses nouvelles lignes. Le mot d'ordre donné à la presse allemande pour laisser entendre que Ludendorff et Hindenburg préparent ailleurs une nouvelle offensive ne trouve pas beaucoup d'écho, même parmi les troupes boches, et les renseignements que l'on obtient des prisonniers prouvent que l'ennemi, en admettant qu'il projette de porter un coup de bouteur ailleurs, ne réalisera pas les conditions favorables du terrain de la Somme à l'Oise. En effet, si l'on rassemble les faits connus depuis le commencement de la bataille, on voit que le commandement allemand a été servi par une situation exceptionnellement favorable. Il faisait d'abord ses préparatifs sur un territoire évacué et où, par conséquent, il avait toute liberté de manœuvre. Il put amener et faire aboutir au point de concentration qu'il avait choisi les voies ferrées dont il avait besoin. Ayant réuni là du matériel et des munitions pour un million d'hommes, l'état-major dirige alors ses divisions vers un point concentrique. Nous avons des précisions qui montrent que ces divisions ont été mises en route très peu de temps avant la bataille, et qu'elles ont été envoyées au combat aussitôt.

L'une venue de Roubaix par voie ferrée a été débarquée à Douai le 17 mras. De là, elle s'est portée par étapes dans la région de Cambrai. Elle était rassemblée au sud d'Inchy, dans la nuit du 20 au 21. Une autre, venue de Bruges, a été débarquée à Cambrai le 15 mars et est arrivée par étapes, le 24, dans la région de Mametz. Une division d'ersatz de la garde, transportée en chemin de fer, d'Arlon à Mons, vers le 16 mars, a gagné, par marche de nuit, la région de Péronne en passant par Maubeuge, le Cateau et Bohain. Elle est entrée en ligne à Biaches dans la nuit du 25 au 26.

Trois divisions, parties d'Avesnes, de Charleroi et de Maubeuge, le 14 mars, arrivent ensemble en ligne, le 20 ou le 21 mars.

Une autre, embarquée à Stenay le 20, commence des marches de nuit le 22 à Chaulnes et arrive en ligne dans la nuit du 25 au 26 après avoir traversé la Somme à Saint-Christ.

Toutes ces divisions s'ajoutent à celles déjà signalées dans de précédentes correspondances. Il en est venu une du front italien, qui a débarqué à Thionville, après avoir traversé la Bavière et le duché de Bâle; une seconde est partie de Kœnigsberg pour débarquer à Fourmies; enfin, le record du trajet appartient à la 23e division de réserve, qui s'est embarquée le 16 mars, à Dwinsk, et par Vilna, Kœnigsberg, Marienburg, Berlin, Hanovre, Aix-la-Chapelle, Bruxelles et Courtrai, a été débarquée, le 22, à Libercourt. C'est venir de bien loin pour se faire tuer.

Ces détails font toucher du doigt les procédés de concentration allemande. Ajoutez-y que toutes les usines de guerre ont travaillé pendant trois mois presque exclusivement pour la grande offensive. Les ordres d'attaque ont été répétés comme les rôles d'un drame, jusqu'à ce qu'ils fussent sus par tous.

Un lieutenant prisonnier a déclaré que la compagnie de mitrailleuses se trouvait au milieu de son bataillon. Les minenwerfer marchaient répartis dans la même unité. Le lieutenant en avait un à côté de sa compagnie. Un cheval attendait dans la tranchée le moment d'être attelé; il l'a été au dernier moment. Tout le régiment est parti en même temps. Le barrage traversé, les compagnies de mitrailleuses se sont échelonnées derrière les compagnies de leurs bataillons, et les minenwerfer derrière elles. L'officier boche assure qu'il n'y aurait plus dans la guerre de mouvement ni grenadiers spécialistes, ni grenades à fusil, leur ravitaillement étant trop difficile et leur chargement trop encombrant.

LES EXPLOITS DE NOS AVIATEURS

Des aviateurs allemands capturés depuis peu et questionnés sur la suspension momentanée des raids sur Londres, attribuent ce fait à la disproportion entre les résultats obtenus et les pertes subies. L'un d'eux l'explique en raison de l'offensive actuelle, qui absorbe l'activité de l'aviation allemande. Leurs témoignages confirment que l'aviation française de bombardement a fait sauter, au nord de Laon, un très gros dépôt de munitions, dans la nuit du 22 au 23 mars; qu'une autre escadrille a détruit à Frescaty, près Metz, dix-sept avions dans un hangar, et que des projectiles jetés sur les usines de fabrication de gaz asphyxiant de Ludwigshafen-Mannheim ont détruit la Soda Anilin Fabrik, et tué un nombreux personnel. Malgré le temps défavorable, notre aviation continue sa dure besogne. Le plafond est bas, comme disent les aviateurs, mais l'activité aérienne se maintient.

Quant à nos réserves d'infanterie, qui donnent tant de soucis à l'ennemi dans l'avenir, elles opèrent leurs mouvements en dépit des routes défoncées et de la boue hostile. C'est surtout en comparant les difficultés que nous avons eu à vaincre dans la défense aux facilités dont les Allemands bénéficiaient pour leur attaque, que l'on a sujet d'être confiant dans les lendemains de cette offensive avortée.

Emile THOMAS.

Une nouvelle armée allemande entre La Fère et Laon

Bâle, 9 avril. — La « Gazette de Francfort » relève la présence sur le front de l'Oise, entre La Fère et Laon, d'une 4e armée allemande, celle du général von Buehm, qui pour la première fois est mentionnée dans le Communiqué allemand du 7 avril. Il est dit que cette armée a été formée depuis peu au sud de l'armée von Hutier, entre elle et la 7e armée, qui se trouve devant Laon, et constitue la 2e armée d'attaque du groupe des armées du kronprinz.

L'échec des 100,000 hommes de von Marwitz

Londres, 8 avril. — On sait maintenant d'une façon définitive que la grande attaque de vendredi de 10 divisions de l'armée du général von der Marwitz avait pour but de s'emparer des hauteurs dans le voisinage de Bouzincourt, Mailly-Maillet et Colincamp.

Cette rencontre se développa en bataille rangée, et quoiqu'il fût en nombre très supérieur, l'ennemi ne fit qu'une très petite avance. Depuis lors, nos contre-attaques ont réduit davantage ses gains, dérangé tous les plans, car la 2e armée allemande en a été tellement désorganisée, qu'il ne lui est pas possible d'entreprendre pendant plusieurs jours d'autre effort sérieux. Les prisonniers ajoutent qu'il y a une grande confusion derrière les lignes ennemies et un manque de liaison, parce qu'un très grand nombre ne semblent pas savoir au juste où ils sont.

Les prisonniers faits au Plémont

Paris, 9 avril. — Au cours des combats livrés au Plémont le 30 mars, le chiffre des prisonniers faits par nos troupes fut supérieur à sept cents, mais certains récits mentionnèrent par erreur le chiffre de soixante-dix. Depuis, cent nouveaux prisonniers ont été dénombrés, ce qui porte à huit cents le nombre des prisonniers faits le 30 mars au Plémont.

Des troupes siamoises viennent combattre

Paris, 9 avril. — Le ministre du Siam a présenté aujourd'hui au Président de la République le général de brigade Phya Bijaf et la mission militaire du Siam qui viennent, avec des troupes recrutées par le gouvernement siamois, combattre sur le front français.

Le président leur a adressé ses vives félicitations.

L'INCIDENT Czernin - Clemenceau

M. Ribot et M. Painlevé aussi infligent un démenti au comte Czernin

Paris, 9 avril. — Dans ses dernières déclarations, le comte Czernin a dit qu'en juillet 1918 le comte Revertera aurait été invité par l'intermédiaire d'un neutre, au nom du gouvernement français, à faire savoir s'il serait en mesure de prendre connaissance d'ouvertures de ce gouvernement à celui d'Autriche-Hongrie.

M. Ribot, président du conseil et ministre des affaires étrangères d'alors, interrogé à ce sujet, a déclaré :

Le gouvernement français, dont il était le chef à ce moment, n'a jamais pris ni directement ni par l'intermédiaire d'un neutre l'initiative d'aucune démarche.

M. Ribot a ajouté :

« Lorsque M. Painlevé m'a fait part de la demande instante qui lui était faite d'autoriser le commandant Armand à se prêter à une conversation en Suisse, il a été bien précisé que le comte Armand devait se borner à écouter et n'avait aucune qualité pour engager en quoi que ce soit le gouvernement français.

» J'ai téléphoné ce matin à M. Painlevé, et nous opposons aux dires du comte Czernin le démenti le plus formel. »

Les deux lettres de l'empereur d'Autriche sur l'Alsace-Lorraine

Paris, 9 avril. — M. Ribot a connu au printemps précédent les deux lettres impériales, dont l'existence est aujourd'hui révélée. Il avait constaté qu'une conversation, même engagée et continuée par Charles Ier en personne, ne pouvait mener à rien. Il n'éprouvait donc pas le besoin que lui attribue le comte Czernin de faire demander au comte Revertera « si des conversations seraient possibles entre la France et l'Autriche-Hongrie ».

Le gouvernement français, de son côté, gardait dans ses archives la copie des lettres impériales. Plus d'une fois depuis lors il aurait pu avoir l'idée de divulguer ces documents, par exemple quand le comte Czernin a dit que l'Autriche-Hongrie se battait pour Strasbourg aussi bien que pour Trieste, ou bien quand le ministre austro-hongrois de la guerre a annoncé qu'il allait envoyer des troupes sur le front occidental.

Cependant, parmi ceux qui savaient, aucun n'a parlé. Il a fallu une provocation personnelle et répétée pour que M. Clemenceau se servît des armes qu'il avait entre les mains. Ces armes, il n'avait plus le droit de les laisser dormir. Puisque le mensonge persistait, il fallait dire la vérité.

Les socialistes voudraient des explications

Paris, 9 avril. — Le groupe socialiste a décidé de demander la convocation d'urgence des commissions des affaires extérieures et de la guerre réunies, pour y provoquer des explications du président du conseil sur les déclarations du comte Czernin. Dans une nouvelle réunion qu'il tiendra cette semaine, le groupe socialiste décidera s'il doit ou non porter la question devant la Chambre.

L'opinion d'un journal suisse germanophile

Berne, 9 avril. — Les « Basler Nachrichten », organe favorable aux empires centraux, estiment que les explications fournies par le comte Czernin pour répondre au démenti de M. Clémenceau ne sont point convaincantes. Le journal s'en tient à son hypothèse, à savoir que le comte Czernin n'a été mis au courant qu'après coup de la mission de M. Revertera. Au reste, les « Basler Nachrichten » remarquent le ton extrêmement poli et conciliant que le comte Czernin a employé dans son dernier communiqué. Il semble que l'allusion contenue dans la réponse du président du conseil français, et qui se rapporte visiblement à la personne de l'empereur Charles, ait assez troublé le ministre autrichien.

Le Brésil et la Guerre

Rio-Janeiro, 9 avril. — Le gouvernement fédéral vient de signr des contrats avec les fonderies pour la production journalière de 150 tonnes de fer et d'acier, destinés au chemin de fer et à la fabrication du matériel de guerre.

Les événements de Russie

L'Allemagne envoie un ultimatum au gouvernement

Pétrograd, 9 avril. — Le gouvernement allemand a télégraphié au commissaire des affaires étrangères pour exiger le désarmement immédiat de la flotte russe, et la conclusion de la paix avec la Rada ukrainienne.

Les Turcs devant Batoum

Genève, 9 avril. — Les Turcs annoncent qu'ils sont arrivés devant Batoum, et, d'autre part, qu'en Arménie, ils ont réoccupé Van.

Batoum (Transcaucasie), chef-lieu de la province russe de Batoum, port sur la mer Noire (35,000 habitants).

Van (Arménie), chef-lieu du vilayet turc de ce nom, sur les bords du lac de Van (40,000 habitants).

Les conditions de l'Autriche à la reprise des relations

Berne, 9 avril. — D'après le service de propagande austro-hongrois, le comte Czernin a adressé le radiotélégramme suivant au commissariat du peuple pour les affaires étrangères à Moscou : « En réponse à votre radio d'aujourd'hui, relatif à l'envoi de M. Kameneff comme représentant du gouvernement russe à Vienne, le ministère des affaires étrangères a l'honneur d'attirer votre attention sur ce fait que d'après l'article 10 du traité de paix entre l'Autriche-Hongrie et la Russie, les relations diplomatiques et consulaires ne peuvent être reprises qu'après la ratification du traité de paix. Alors seulement viendra le moment, d'après l'accord antérieur, de choisir les personnalités à la convenance des deux parts. »

Pour développer la pêche côtière

Paris, 9 avril. — Etant donné l'intérêt qu'il y a, au point de vue du ravitaillement du pays, à intensifier le rendement de l'industrie des pêches maritimes et en particulier de la pêche côtière, M. Boulsson, commissaire aux transports maritimes à la marine marchande, a décidé de lever les restrictions dont étaient frappés divers procédés de pêche.

Un arrêté qui paraîtra demain au « Journal officiel » décide que l'exercice de la pêche est libre dans les eaux maritimes côtières. La pêche pourra y être pratiquée dans les conditions énoncées dans les deux décisions des 29 janvier et 11 août 1917, tant par les pêcheurs inscrits que par les non inscrits qui seront tous libres de vendre les produits de leur pêche.

Cette décision ne s'applique pas toutefois à la pêche des poissons vivant alternativement dans les eaux douces et dans les eaux salées, laquelle reste soumise aux dispositions du décret du 1er février 1890. Il est, en outre, fait exception pour les établissements de pêche ou pêcheries sédentaires dont l'installation sur le domaine public maritime reste subordonnée à une autorisation particulière.

Communiqué italien

Rome, 9 avril (officiel).

Dans la CONQUE D'ASIAGO, nos tirs de contre-batterie ont provoqué des explosions et des incendies dans les lignes adverses.

Devant FAGARE, des embarcations ennemies ont été coulées à pic par nos canonnades.

Aux vives fusillades de l'adversaire entre SALGAREDA et ZENSON, nous avons riposté par des rafales de représailles énergiques.

Sur le reste du front, aucun événement important à signaler.

Un avion ennemi a été abattu par un de nos aviateurs sur SANTA LUCIA DI PIAVE.

Armée d'Orient

Salonique, 8 avril.

A l'ouest du VARDAR, une reconnaissance hellénique a dispersé un détachement bulgare.

Dans la boucle de la CERNA, un de nos détachements a pénétré dans les organisations ennemies et y a exécuté des destructions.

Malgré le mauvais temps, l'aviation britannique a bombardé le dépôt de KAKORA (9 kilomètres au sud-est de SERES).

Les opérations militaires en Arabie

Londres, 9 avril (officiel). — *Plusieurs combats d'une importance secondaire, couronnés de succès, ont eu lieu dans le sud du HEDJAZ pendant les dernières semaines.*

Le 16 mars, un détachement de l'armée du shérif Abdulla a attaqué par surprise, dans une tempête de sable, une compagnie du corps turc montée sur des chameaux. Trente Turcs et cinquante-cinq chameaux ont été tués; les autres ont pris la fuite en désordre.

Le 19 mars, le chemin de fer du HEDJAZ a été attaqué par un détachement de l'armée du shérif Ali dans le voisinage de BOVAT. Cette attaque a eu pour résultat la destruction des rails sur une longueur de trois milles et de quelques petits aqueducs.

Le 20 mars, dans la zone du shérif Abdulla, les Arabes ont miné et fait dérailler un train composé de dix wagons, dans le voisinage de SIR-JEDED. Le train a été ensuite complètement détruit par le feu et au moyen d'explosifs. Les Turcs ont eu vingt tués et dix prisonniers, et de plus, les Arabes ont capturé de grandes quantités de vêtements et de fusils.

Les 23 et 24 mars, les Arabes ont exécuté des incursions couronnées de succès contre les postes ennemis d'ABU-NAAM et de JEDAHAH, tuant vingt-cinq Turcs et capturant des prisonniers.

Le 7 avril, MERK-EN-KERAK a été occupé par les troupes arabes.

L'effort américain

LA CONSTRUCTION DES NAVIRES EN BETON

New-York, 9 avril. — M. Hurley va demander au Congrès un crédit de 55 millions de dollars, afin de développer le programme de la construction des navires en béton. Son projet est d'établir immédiatement cinq chantiers, notamment deux sur le littoral du Pacifique et trois dans le Sud.

Un zeppelin perdu

Copenhague, 9 avril. — Un zeppelin, sans doute bombardé et endommagé par un navire de guerre britannique, s'est perdu au large de Jaederen, au sud-ouest de la Norvège.

Les Révélations de Bolo

L'effet légal des révélations sur le sort de Bolo

Paris, 9 avril. — Me Edouard Clunet, l'éminent avocat, consulté sur la question de savoir quelles peuvent être pour Bolo les conséquences de ses révélations, a répondu par la consultation suivante :

« Le Code pénal (article 108) dit : « Le coupable de **complot ou autres crimes attentatoires à la sûreté intérieure ou extérieure de l'Etat** sera **exempté des peines prononcées, s'il donne au gouvernement ou aux autorités administratives ou de police judiciaire connaissance de ces complots ou crimes et de leurs auteurs ou complices.** »

Mêmes dispositions en matière d'espionnage au profit des coupables qui parlent (loi du 18 avril 1886, art. 10).

La **révélation** conserve son caractère absolutoire dans les deux cas suivants :

1° Lorsque le révélateur a le premier donné connaissance des faits punissables **avant toute exécution ou tentative des complots ou crimes et avant toutes poursuites commencées;**

2° Même s'il n'a parlé qu'après, à la condition d'avoir **procuré l'arrestation des dits auteurs ou complices** ou du moins d'un certain nombre d'entre eux.

La **révélation** est donc une **excuse légale**. Conséquemment seule, une juridiction d'ajournement peut décider si, en l'espèce, l'excuse existe. Les parquets, les juges d'instructions civils ou militaires sont incompétents pour trancher la question, qui relève, non pas même de la cour, mais du jury, s'il s'agit d'un arrêt d'assises, ou d'un conseil de guerre au cas d'un jugement de la juridiction militaire.

Le condamné est jugé à nouveau sur le point de savoir s'il a remporté la coupe, comme diraient les sportifs, c'est-à-dire s'il a gagné **l'excuse absolutoire** » Est-il décidé que l'excuse invoquée ne remplit pas les conditions de la loi ? Le condamné retourne à sa peine. L'excuse est-elle jugée satisfactoire ? Dans ce cas, le condamné voit sa peine abolie. Il s'en va vers la liberté, avec cette atténuation, qu'il pourra néanmoins « **rester pour la vie ou à temps sous la surveillance de la haute police** ». Le « Salus reipublicæ » permet qu'on se serve des traîtres, mais sans se départir à leur endroit d'une sage vigilance.

Les précédents

Paris, 9 avril. — Le sursis accordé à Bolo a trois précédents : outre celui de Lesurques, dans l'affaire du courrier de Lyon; celui de Bancal, dans l'affaire Fualdès, et celui de Troppmann, l'assassin de la famille Kinck.

Des confrontations

Paris, 9 avril. — L'instruction judiciaire complémentaire que nécessitent les déclarations que fait en ce moment Bolo pacha à la prison de la Santé se poursuit activement.

Ce matin, le lieutenant Jousselin devait entendre un témoin désigné par Bolo, mais il ne s'est pas présenté; il est recherché.

Le lieutenant Jousselin s'est rendu à nouveau cette après-midi auprès du condamné pour le confronter avec des personnes qu'il a mises en cause.

L'Affaire Caillaux

NOUVELLE ENQUETE EN PROVINCE

Paris, 9 avril. — Dans la matinée, le capitaine Bouchardon a envoyé en province des commissions rogatoires relatives à l'affaire Caillaux. Le député de Mamers va être de nouveau interrogé.

Les inscrits des classes 18 et 19

Toulon, 9 avril. — Le contingent de la classe 1919 devant être prochainement appelé sous les drapeaux, les ports de Toulon et de Bizerte, ainsi que les autres préfectures maritimes, reçoivent des instructions pour préparer probablement une levée des inscrits maritimes définitifs nés en 1899.

En conséquence de cette levée anticipée, ces inscrits, qui ne navigueront pas soit sur un navire armé, soit au cabotage, soit au long cours, vont recevoir pour le 1er juin un ordre d'appel immédiat sous les drapeaux.

Les inscrits définitifs des classes 1918 et 1919 non appelés sous les drapeaux devront être considérés comme étant en sursis d'appel et seront soumis aux règles relatives à l'activité et à la surveillance des inscrits placés dans cette catégorie.

Une folle assassine ses trois enfants

Remiremont, 9 avril. — La nuit dernière, dans un accès de folie, la femme Mangel, dont le mari est mobilisé, a coupé le cou à ses deux enfants avec un couteau de boucher. Elle a blessé grièvement son troisième enfant et s'est blessée elle-même. La meurtrière et l'enfant ont été transférés à l'hôpital.

BORDEAUX

1

Il y a un an

11 AVRIL 1917

La neige, qui n'a cessé de tomber, a gêné les opérations, néanmoins les troupes anglaises ont encore progressé le long de la Scarpe et se sont emparées du village de Monchy-le-Preux et du hameau de la Bergère.

La République Argentine, tout en renouvelant sa déclaration de neutralité, reconnaît la justice de la résolution des Etats-Unis, « parce qu'elle est basée sur la violation, par l'Allemagne, des principes consacrés par les règles du droit international qui étaient considérées comme les conquêtes définitives de la civilisation. »

La manifestation de la Ligue maritime

LA REUNION DES ECOLES

C'est samedi après-midi, à cinq heures, qu'aura lieu, à l'Alhambra, la manifestation de la Ligue maritime française, offerte aux écoles primaires de la ville.

Les écoles publiques et les écoles libres, les écoles de filles et celles de garçons seront représentées par des délégations.

La carte d'adhérent collectif et l'insigne de la Ligue seront remis aux garçons et filles qui participeront à la réunion.

Une brève allocution sera prononcée par M. Paul Parsy, délégué de la Ligue maritime, avant la présentation d'une série de films inédits du ministère de la marine.

L'orchestre de l'Alhambra accompagnera ces films, qui constituent une sorte d'épopée cinématographique sous le titre : « Les héros de la mer. »

UNE REUNION POUR LES BLESSES

Lundi 15 avril, à deux heures et demie, une réunion spéciale sera offerte aux blessés de la place de Bordeaux, par la Ligue maritime et la direction de l'Alhambra, qui met gracieusement la salle à la disposition de la Ligue pour cette circonstance. Il y aura brève allocution de M. Paul Parsy, présentation des films du ministère de la marine et orchestre.

LA CEREMONIE DE DIMANCHE

On peut dès maintenant, moyennant un droit de 2 fr. et 1 fr., retenir des places à l'Alhambra pour la cérémonie, qui aura lieu dimanche, à cinq heures, sous la présidence de M. Chaumet. On sait que des récompenses seront distribuées par la Ligue maritime aux marins de notre région qui se sont distingués dans la lutte contre les sous-marins.

La Musique municipale, sous la direction de M. Barnier, participera à la réunion. On y entendra aussi le baryton Lestelly, de l'Opéra.

Les membres de la Ligue munis de leur carte d'invitation peuvent retenir leurs places, moyennant 0 fr. 50.

L'entrée, dimanche, sera libre.

Les grandes tragédies françaises salle Franklin

Nous rappelons que jeudi 18 avril aura lieu la grande matinée de gala annoncée. On jouera « Phèdre » avec Mme Colonna-Romano, de la Comédie-Française, et M. Marcel Soarez dans le rôle d'Hippolyte.

Location maison Delmouly.

L'Importation aux États-Unis

Voici la liste des articles tombant sous le coup du décret du 14 février 1918 et dont l'importation aux Etats-Unis d'Amérique devra être précédée d'une licence d'importation délivrée par le War Trade Américain, Washington (Bureau of Imports), à dater du 15 avril 1918 :

Machines agricoles. Animaux vivants, sauf pour l'élevage. Travaux d'art. Amiante. Chapelets et parures. Cirages et toutes préparations pour le nettoyage et polissage de chaussures. Articles en corne et en os. Tous les produits farineux, sauf le blé et la farine de blé. Brins à balai. Chandelles de résine. Stéarine de palme et d'autres plantes. Voitures, wagons et tous autres véhicules. Tous les acides. Muriate d'ammoniaque. Toutes distillations de coaltar, etc. Citrate de chaux. Tous les sels de soude, excepté nitrate et cyanide de soude. Sumac. Chicorée, torréfiée ou non. Horlogerie et accessoires. Cacao et chocolat. Ouvrages en coton. Crayolite. Cadrans. Dés et tous jeux d'intérieur. Œufs de poule. Lampes électriques. Explosibles, excepté fulminants et poudres. Plumes naturelles et artificielles. Plaques gravées électrotypes et lithographiques. Plombagine et graphite. Pyrites. Soie artificielle et ouvrages de soie. Savon. Malt. **Liqueurs, vins et toutes autres boissons. Bonbons et confiserie.** Goudron, brai, etc. Jouets.

Engrais. Fibres végétales et herbes textiles, sauf jute. Tous accessoires de pêche. **Tous les fruits**, excepté ananas et bananes. **Toutes les noix**, sauf les noix de coco. Gélatine. Argenterie, orfèvrerie, bijouterie. Graisses d'oies. Foin. Miel. **Houblons.** Terres pour la fabrication de manchons à gaz, etc. Allumettes. Viandes fraîches. Mearschaum (écume de mer). Instruments de musique. Nickel. Toiles cirées de linoléum. Huiles végétales. Huiles de citron. Peintures et vernis, non minéraux. Crayons et plombagines, porte-plume et plumes. **Parfumerie**, cosmétiques, etc. Phonographes et accessoires. Articles de photographie. Pipes et articles de fumeur. Plantes, arbres, arbustes et vignes. Parapluies, ombrelles. **Haricots** et lentilles. **Pois secs.** Tous légumes, excepté haricots et lentilles et pois au naturel ou en conserve. **Vinaigre.** Baleine. Ouvrages de laine, poils de chameaux, chèvres et alpacas. Zinc.

A dater du 15 avril 1918, le consulat des Etats-Unis exigera que, sur les factures consulaires accompagnant des envois de marchandises ci-dessus indiquées, **figurent le numéro de la licence d'importation aux Etats-Unis,** et autant que possible la date de son émission.

Répartition du sucre

Avis au commerce de l'épicerie

Le comité départemental de la répartition du sucre fait connaître que la carte actuelle de sucre n'ayant pas encore été remplacée par la carte d'alimentation, le sucre du mois d'avril doit être vendu exclusivement contre les deux premiers coupons d'avril, n. 22 et n. 23, à détacher de la carte actuelle. Il est rappelé que la ration mensuelle normale a été fixée à 500 grammes par personne.

Pour la culture de nos champs

Pour remettre en exploitation les terres incultes, les propriétaires ou tenanciers n'ont qu'à s'adresser à la Ligue française, 237, boulevard Saint-Germain (présidents MM. Ernest Lavisse, général Pau) où en province aux 150 comités et 900 délégués de la Ligue.

La Ligue française possède la liste de nombreux fermiers, gérants ou gérantes de propriétés, chefs de culture, venant notamment des régions envahies, qui ne demandent qu'à se remettre au travail agricole.

Main d'œuvre agricole

Les personnes désireuses d'occuper de la main-d'œuvre indochinoise sont priées d'adresser leur demande à la direction des services agricoles (préfecture) jusqu'au 15 courant inclus.

Un vol de 6,900 francs

Afin de ne point entraver les recherches de la police, nous n'avions pas voulu mentionner ce vol important. Maintenant que les principaux auteurs sont arrêtés, nous pouvons narrer les faits.

Dans la nuit du 4 au 5 avril, des malfaiteurs s'introduisaient par effraction dans les appartements de Mme Denis, débitante, 11, rue Laterrade, et s'emparaient d'une somme de 6,900 fr. et de divers bijoux. M. Farfals, chef de la Sûreté, chargea les inspecteurs Leyx et Dudon et les agents de leur brigade de faire les recherches. Elles ont abouti à l'arrestation de Germaine V..., fille soumise, de Germaine B... et d'Antoine P..., dit le Marseillais.

C'est la fille Germaine V..., qui, connaissant l'endroit où Mme Denis avait caché son argent, avait indiqué le coup à faire à son amant, qui a réussi à prendre la fuite. Ce quatrième complice est activement recherché.

Après un premier interrogatoire fait par M. Robert, commissaire de police du sixième arrondissement, le trio est passé mardi au petit parquet. L'affaire est à l'instruction.

Est-ce un crime ?

Ce mystérieux noyé, que l'on avait cru tout d'abord reconnaître pour être celui de Louhau, et ensuite celui de Prou, vient enfin d'être identifié. Il s'agit de M. Bernadal, employé de tramways à Montauban. Mme Bernadal, accompagnée d'une de ses amies, est venue, mardi après-midi, à la Morgue. Mise en présence du cadavre, elle n'eut pas de peine, bien qu'il fût horriblement tuméfié, à le reconnaître pour être celui de son mari, qui s'était noyé le 17 mars, victime de son dévouement.

A cette date, en effet, M. Bernadal déjeunait tranquillement lorsqu'il entendit des cris de détresse venant du bord du fleuve. Il se précipita, et vit un enfant qui se débattait dans la Garonne. Sans se rendre compte que sa digestion n'était pas faite, il se jeta à l'eau. Saisi par la congestion, il coulait avec l'enfant.

Entraîné par le courant, le corps de Bernadal arrivait à Bordeaux, où il était repêché par un marin. La blessure qu'il portait au front et qui avait fait envisager l'idée d'un crime semble avoir été causée par un heurt quelconque reçu au cours du long séjour du cadavre dans l'eau.

Quant à la corde, on présume qu'étant elle-même à la dérive, elle s'est rencontrée avec le cadavre et que dans un tourbillon elle s'est enroulée autour du pied, car, contrairement à ce que l'on a dit, elle n'était pas nouée.

Voilà donc le mystère éclairci, mais il reste encore à savoir ce que sont devenus Prou et Louhau.

Le premier, employé des ponts et chaussées, que des camarades avaient cru reconnaître, se serait trouvé mêlé à une rixe survenue entre marins; le second a disparu, il y a un mois environ, de l'usine de soudure autogène de M. Valnier, avenue Thiers.

PETITE CHRONIQUE

Wagons délestés. — 70 kilos de lard, 1,275 kilos de pommes de terre, 42 kilos de noix et 285 kilos de pommes ont été volés dans la nuit de dimanche à lundi, sur deux wagons en station sur les quais au préjudice de la Compagnie du Midi.

Au dépôt. — Alfred R..., pour vol d'une somme de 750 fr. commis le 3 courant au préjudice de M. Smith-Harry, 4, rue de Condé.

— Domengo B..., cuisinier à bord d'un navire amarré dans notre port, pour vol de plusieurs paires de chaussures à ses camarades.

— Maurice L..., forgeron, pour abus de confiance envers Mme Lafon, débitante, 64, rue Dalon, qui lui avait prêté une bicyclette.

L'épuration de Bordeaux. — Au cours d'une rafle effectuée, mardi soir, dans le quartier Mériadeck, un grand nombre de personnes ont été interrogées sur leur identité. Quatre d'entre elles, dépourvues de pièces d'identité, ont été gardées pour examen de leur situation.

Un commencement d'incendie s'est déclaré mardi, vers midi, chez M. Boucquat, fabricant de balais, 67, rue Montfaucon. Le feu a été éteint par le personnel de l'usine. Les pompiers n'ont pas eu à intervenir. Les dégâts sont insignifiants.

CHRONIQUE DU PALAIS

A L'INSTRUCTION

Arrestation d'un spéculateur

Le parquet de Bordeaux recevait lundi un procès-verbal de gendarmerie lui signalant les agissements coupables d'un rannasseur de lait, Pierre X..., domicilié à Barsac. Jusqu'à la fin février, cet individu avait, comme les autres fournisseurs, payé 25 centimes le litre de lait qu'il allait acheter dans les fermes. A partir du 1er mars, il éleva spontanément le prix d'achat du litre à 30 centimes, ajoutant qu'il se chargeait de faire monter avant peu le prix du lait à 80 centimes le pot, soit à 40 centimes le litre.

La gendarmerie, et après elle le parquet ont relevé dans ces agissements « la manœuvre tendant à fausser le cours normal des denrées », manœuvre qui conduit son auteur devant la juridiction correctionnelle.

M. René Tortat, procureur de la République, qui, on le sait, poursuit énergiquement tous les spéculateurs et accapareurs qui lui sont signalés, n'a pas hésité à ordonner la mise en état d'arrestation du peu scrupuleux ramasseur de lait de Barsac. Pierre X... a été écroué mardi au fort du Hâ.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Présidence de M. FOURCAUD, vice-président

TROP DE BRUIT

Un manœuvre, Félix Guon, âgé de 39 ans, se trouvant ces jours derniers chez un de ses amis, André Fy, rue de Fleurus, chantait à tue-tête après un bon dîner. Une patrouille vint à passer : le sous-officier qui la commandait frappa à la porte de la maison pour demander qu'on fît silence en raison de l'heure avancée. Félix Guon et André Fy lui répondirent par de grossières injures.

Le parquet, saisi de l'affaire, a renvoyé les deux hommes devant le tribunal correctionnel qui, mardi, a condamné Fy à **quinze jours**, Guon à **dix jours d'emprisonnement.**

LES VOLS D'UN CHINOIS

Nous avons dit comment fut arrêté le Chinois Ou-Yu, âgé de 30 ans, ontremaître dans un des groupements formés par ses compatriotes résidant à Bordeaux. C'était lui qui, en sa qualité de contremaître, recevait le courrier du groupement : il abusa de sa situation pour voler et falsifier des mandats-poste dont il toucha le montant, au total 2,000 fr. environ.

Le tribunal a condamné Ou-Yu à **quatre mois d'emprisonnement.**

— Les deux jeunes gens poursuivis pour émission d'un billet de banque des Etats-Unis n'ayant plus cours ont été **acquittés.**

CHRONIQUE MARITIME

ARRIVES D'AMERIQUE

De nombreux passagers sont arrivés à bord d'un paquebot récemment venu des Etats-Unis. Notons un très important contingent de soldats alliés, parmi lesquels des engagés volontaires polonais.

Ces derniers ont été reçus sur le quai par MM. l'aumônier Dekosski, le capitaine Ignatowicz, le sous-lieutenant Zablocki, ainsi que le capitaine Libersac, délégué de la place.

Les Polonais ont été dirigés sur la caserne du 58e, où ils resteront en subsistance jusqu'à leur départ pour le front.

Un grand nombre de membres de la Croix-Rouge, de l'Armée du Salut, de l'Y. M. C. A. ainsi que des marins aviateurs se trouvaient à bord.

M. le capitaine Grammont de Quigné, attaché à la mission française à Washington, revient pour quelques jours en France.

Pendant la traversée, une soirée fut organisée à bord et une quête au profit des œuvres de guerre rapporta la somme de 3,135 fr.

Avis aux navigateurs

En raison du coefficient élevé de la marée prochaine, le capitaine du port invite les capitaines et patrons à veiller tout particulièrement à la sécurité de leurs bâtiments, principalement dans la période comprise entre le 10 et le 14 avril.

Il invite en outre les transitaires ou réceptionnaires des marchandises débarquées des navires ou gabares à les garantir contre la montée possible de l'eau sur les quais ou sur les rives.

Chronique du Département

Lesparre

NECROLOGIE. — Nous apprenons avec peine la mort de notre compatriote M. Jules Doucet, ancien receveur de l'enregistrement à Lesparre, dont il était originaire, et plus tard directeur du cabinet de M. Gauthier, ministre des travaux publics.

Aussi bien dans sa ville natale que dans les rangs de son administration, M. Doucet ne comptait que des amis. Il s'était retiré à Pontacq (Basses-Pyrénées), où il est décédé le 31 mars, emportant les regrets unanimes.

Puisse ce témoignage de notre sympathie atténuer l'affliction de Mme veuve Doucet, à qui nous offrons nos condoléances émues.

Théâtres et Concerts

Théâtre-Français

M. SALIGNAC dans « LA TOSCA »

M. Salignac a joué, mardi soir, le rôle de Mario Cavaradossi de « la Tosca », et, comme dernièrement dans « Paillasse », ses belles qualités de chanteur et de comédien se sont brillamment affirmées. Les airs qui dans l'ouvrage servent le mieux les moyens de l'artiste chargé du rôle, soit en ce qui concerne la science vocale, soit en ce qui concerne les facultés d'expression, c'est-à-dire l'air dans la chapelle, au premier acte, et le « Lamento », avant la scène finale, où Mario tombe sous les balles du peloton d'exécution, ont valu à M. Salignac les témoignages de satisfaction les plus flatteurs de la part du public, qui a plus particulièrement accentué ces chaleureux témoignages après le « Lamento », qu'il a redemandé avec enthousiasme. La scène où Mario paraît après avoir subi les atrocités de la torture a produit grand effet, supérieurement jouée par l'artiste.

Il est superflu de dire les mérites des autres interprètes de « la Tosca », car nous avons déjà eu l'occasion de constater combien le drame lyrique de Puccini met en valeur les dons heureux de Mmes Panis, Viannet; de MM. Redon, Lapeyre, Bédué, Lambrette et Fourès.

Et c'est se répéter encore en notant que Mmes Pierozzi, Neurtha, May et Mimart dansent avec beaucoup d'entrain et de grâce dans le « Ballet égyptien », de Lulgini, donné à la fin du spectacle.

C. P.

LESTELLY, de l'Opéra, dans *Thaïs*

AU THÉATRE-FRANÇAIS

Le vendredi 12 Avril, avec AUGUSTA GARCIA

Suzanne BROHLY et René LAPELLETRIE

Dans CARMEN, le samedi 13 Avril.

Trianon-Théâtre

Jusqu'à jeudi soir inclus, avec une matinée extraordinaire ce jour-là : « **MUSOTTE** », délicieuse pièce jouée par **Demanne et J. Lobis**, et « **Un mariage au chocolat** ». — Vendredi, gala de vaude